

PREVENTION DE L'HOMOPHOBIE, LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET VIE AFFECTIVE DES ELEVES

Dossier de présentation des interventions en milieu scolaire

Année 2011-2012 / Académie de Nice



Une action mise en oeuvre par :



Les Ouvreurs



Une action soutenue par :



SOMMAIRE

1. Principe de l'action
2. Contenu de l'action
 - Avant la séance
 - La séance
 - Après la séance
3. Intervenants
 - Les conditions de choix des intervenants
 - Les intervenants 2009-2010
4. Films proposés
 - Courts métrages
 - Longs métrages
5. La ligne Azur
6. Extraits de textes officiels
7. Bilan des années précédentes

QUELQUES CHIFFRES

- 2008-2009 : 1 établissement, 2 séances, 70 élèves
- 2009-2010 : 2 établissements, 8 classes, 300 élèves
- 2010-2011 : 4 établissements, 23 séances, 600 élèves

1. PRINCIPE DE L'ACTION

Depuis 2008, Les Ouvreurs et Sida Info Service proposent une action pédagogique de sensibilisation culturelle et citoyenne en faveur des élèves de l'Académie de Nice (classe de 3ème à BTS). En 2010 le partenariat s'est élargi à la Mutualité française et la MGEN.

Encouragées par les récentes directives ministérielles, les «Séances Jeune public» offrent aux enseignants de nouveaux outils de réflexion autour de plusieurs thématiques connexes : le genre, les sexualités et notamment l'homosexualité, la lutte contre les discriminations et la prévention de l'homophobie, l'acceptation de soi et des autres.

Le dispositif propose durant le temps scolaire des ateliers composés de projections de films adaptés, en classe ou en salle, suivies de débats avec des intervenants spécialisés (universitaires, psychothérapeutes, acteurs de la prévention santé). Un accompagnement est assuré en amont et en aval de chaque séance : réunion préparatoire avec les enseignants, dossier et ressources pédagogiques mises à disposition.

Par ailleurs, les Séances «Jeune public» sont inscrites au nombre des manifestations cinématographiques auxquelles peuvent participer les enseignants inscrits au dispositif «Lycéens et apprentis au cinéma». Le projet a reçu le soutien de l'association **Cinéma du Sud** qui coordonne pour la Région PACA ce dispositif national (<http://www.cinemasdusud.com/index.htm>)

2. CONTENU DE L'ACTION

En amont de la séance

Une première phase permet la présentation du contenu de l'action auprès des chefs d'établissements et des personnels concernés : enseignants, infirmières, CPE.

La seconde phase, une fois obtenue l'autorisation d'intervention, assure la préparation et l'accompagnement des enseignants volontaires, dont l'implication réelle au projet est primordiale. Des réunions permettent de leur faire rencontrer les intervenants, de visionner et choisir les films à diffuser en classe, de formuler tous les questionnements tant d'ordre pratique que théorique sur l'intervention. De même, les enseignants reçoivent un dossier pédagogique abordant les questions artistiques et sociales.

La séance

Ces séances sont destinées à un public d'élèves de classe de collège (3e), de lycée (Seconde, Première, Terminale) et au-delà (CPGE, IUT, BTS). Elles peuvent s'inscrire dans les thématiques abordées par les programmes officiels, notamment en Histoire-Géographie, en ECJS (Education Civique Juridique et Sociale) et en Philosophie. Mais elles répondent surtout aux missions générales de l'Education Nationale en matière de sensibilisation à la lutte contre les

discriminations, de réflexion autour de ses conséquences (suicide, mal-être, acceptation de soi) et d'information concernant l'éducation à la sexualité.

Deux types de séances sont proposés :

- Des séances en classe, d'une durée de 2 heures, avec la projection de plusieurs courts métrages ponctuée de débats avec des intervenants spécialisés,
- Des séances en salle de cinéma, d'une durée de 3 heures, avec la diffusion d'un long métrage suivie d'un débat avec des intervenants spécialisés.

Pour les séances en classe, les intervenants disposent d'un matériel autonome de diffusion (vidéo-projecteur sonorisé et écran de projection portatifs) qui s'adapte à tout type de salle. Pour les séances en salle, plusieurs lieux de projections sont disponibles : Cinéma le Mercury (en matinée), Théâtre de la Cité, Auditorium du MAMAC.

Après la séance

Un questionnaire permettant d'évaluer la pertinence et les résultats de l'intervention est distribué aux élèves.

3. INTERVENANTS

Les conditions de choix des intervenants

Conformément à la circulaire n° 95-119 , le choix de nos intervenants s'est fait en fonction de leur profession, en lien avec la jeunesse ou le cinéma, et de la qualité du discours pédagogique qu'ils ont avec les adolescents. Nous avons privilégié dans ce choix le professionnalisme, l'ouverture d'esprit, la bienveillance, l'intelligence afin que tous les débats suivant les projections de films soient en accord avec nos objectifs et dans un respect total du public et des demandes des établissements scolaires.



Les intervenants 2009-2010

Cette liste est susceptible d'évoluer en fonction de plusieurs critères : les intervenants sont bénévoles et nous attendons les réponses d'autres institutions, associations ou intervenants individuels que nous avons sollicités (Planning familial, SOS Homophobie, Contact...) :

- Benoît ARNULF, *Directeur artistique des Rencontres In&Out et Président de l'association Les Ouvreurs – Nice.*
- Fabien BERRAIS, *Psychothérapeute et Art-thérapeute - Nice.*
- Isabelle BUCHET, *Psychologue, Centre de Dépistage Anonyme et Gratuit (CDAG) - Nice.*
- Fabio DUPRAT, *Comédien et Psychanalyste, Intervenant HALDE.*
- Stéphane GRONDIN, *Délégué régional PACA Est, Sida Info Service (SIS) – Nice.*
- Karine LAMBERT, *Maîtresse de conférence en Histoire, IUFM de Nice, MMSH Aix-en-Provence, Chargée de mission «Egalité des chances».*
- Jean-Pierre PARINGAUX, *Chargé de mission, Sida Info Service - Nice.*
- Isabelle WARNAAR, *Intervenante théâtre pour les 14/18 ans, La Semeuse – Nice, en formation d'Art-thérapie.*

4. FILMS PROPOSES

La choix de la séance en classe ou en salle détermine grandement le choix des films projetés (ou diffusés) aux élèves. Les courts métrages sont plus adaptés à une diffusion en classe

Courts métrages



Jeune et homo sous le regard des autres **Collection de courts métrages, Ministère de la Santé/INPES, 2009**

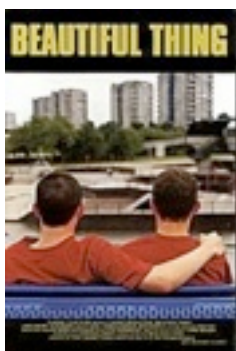
L'Inpes (Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé) a édité un outil pour les professionnels désireux de s'impliquer dans la prévention de l'homophobie à destination des 11-18 ans.

Cet outil prolonge l'action initiée par le Ministère de la santé et des sports et l'Inpes en octobre 2008, avec un concours de scénarios intitulé « Jeune et homo sous le regard des autres ». Ouvert aux 16-30 ans, ce concours visait à favoriser l'expression des jeunes qui subissent l'homophobie et en souffrent.

Les cinq meilleurs scénarios ont été tournés sous forme de courts métrages et diffusés à la télévision et au cinéma : *Pauline* de Céline Sciamma ; *Les incroyables aventures de Fusion Man* de Xavier Gens et Marius Vale ; *Basket et Maths* de Rodolphe Marconi ; *En colo* de Pascal-Alex Vincent ; *Omar* de Sébastien Gabriel Ils sont visionnables à cette adresse :

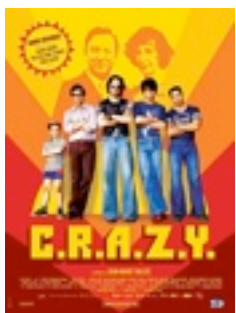
<http://www.inpes.sante.fr/index2.asp?page=70000/cp/10/cp100406b.asp>

Longs métrages



Beautiful thing **d'Hettie MacDonald (Grande-Bretagne, 1996, 1h30)**

Au sud de Londres, la vie de plusieurs familles habitant la cité de Thamesmead. Jamie est rejeté par ses camarades de classe car il est différent, Ste se fait battre par son père alcoolique et Leah vit dans le monde de la musique de Mama Cass depuis qu'elle s'est fait renvoyer du lycée. Quant à Sandra, la mère de Jamie, elle se bat pour obtenir une promotion. Leur vie va être bouleversée lorsque Jamie et Ste se découvrent des sentiments amoureux l'un pour l'autre.



C.R.A.Z.Y. **de Jean-Marc Vallée (Canada, 2005, 2h09)**

25 décembre 1960 : Zachary Beaulieu vient au monde entre une mère aimante et un père un peu bourru mais fier de ses garçons. De 1960 à 1980, entouré de ses quatre frères, de Pink Floyd, des Rolling Stones et de David Bowie, entre les promenades en moto pour impressionner les filles, les pétards fumés en cachette, les petites et grandes disputes et, surtout, un père qu'il cherche désespérément à retrouver, Zac nous raconte son histoire et sa préférence pour les garçons.



XXY **de Maria Puenzo (Argentine, 2007, 1h31)**

Grand Prix de la Semaine de la critique, Festival de Cannes 2007

Alex, une adolescente de 15 ans, est hermaphrodite. Ses parents ont décidé de garder le secret et de s'installer sur la côte uruguayenne, dans une maison de bois perdue dans les dunes. L'arrivée d'un couple d'amis venus de Buenos Aires, accompagnés d'Alvaro, leur fils de 16 ans, bouleverse leur équilibre de vie. Des rumeurs se répandent dans la ville et une attirance inéluctable naît entre les deux enfants qui va les obliger à affronter leurs peurs.

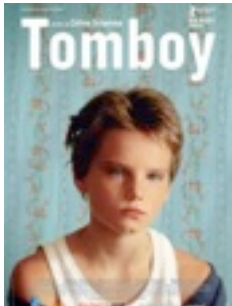


Naissance des pieuvres

de Céline Sciamma (France, 2007, 1h25)

Sélection officielle « Un certain regard », Festival de Cannes (2007)

Trois jeunes filles de 15 ans : Marie, Anne, Floriane, fréquentent la piscine municipale. Dans le secret des vestiaires, leurs destins se croisent et le désir surgit. Si les premières fois sont inoubliables, c'est parce qu'elles n'ont pas de lois.



TomBoy

de Céline Sciamma (France, 2011, 1h22)

Laure a 10 ans et ressemble beaucoup à un garçon. A l'occasion d'un déménagement, elle se fait passer pour Michael auprès de sa nouvelle bande d'amis. La fin de l'été devient un grand terrain de jeu, Lisa, la seule fille du groupe, devient sa confidente et tombe amoureuse. Le secret semble bien gardé, même par la petite soeur de Laure, très heureuse d'avoir enfin un grand frère. Mais la rentrée scolaire se profile, annonçant une révélation douloureuse à porter.

5. LA LIGNE AZUR

Les Séances «Jeune public» s'inscrivent en totale complémentarité avec le partenariat entre l'Education Nationale et Sida Info Service autour de la Ligne Azur. Les élèves sont encouragés à appeler le 0810 20 30 40 si le besoin s'en faisait sentir à la suite de l'intervention en classe.

Ligne Azur est un dispositif d'aide à distance (ligne d'écoute et site internet d'information et de soutien) qui s'adresse à toute personne qui s'interroge sur son orientation sexuelle, son identité sexuelle ou, qui la connaissant, a du mal à la vivre. Elle est également ouverte aux adultes (parents, enseignants, éducateurs...) proches d'une personne confrontée à ces situations et qui souhaitent l'aider.



Par une écoute professionnelle sans jugement ni directivité, Ligne Azur permet d'échanger avec un interlocuteur bienveillant et de répondre aux difficultés liées à l'isolement (géographique, communautaire), la culpabilité, la solitude, la violence verbale et/ou physique. Ce dispositif donne la possibilité de maîtriser certaines situations (craintes, rejet, mal-être...), de réfléchir sur leur désir, leurs émotions.

En 2010, deux campagnes ont été menées : une campagne par le ministère de l'Education Nationale, d'avril à juillet avec la diffusion d'une affiche et d'une carte mémo dans tous les collèges et les lycées ; une campagne par le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche dès la rentrée universitaire avec diffusion d'une série de 4 affiches dans les facultés et les commerces de proximité).

Avec la campagne du ministère de l'Education Nationale, le bilan des sollicitations de Ligne Azur montre une demande réelle des collégiens et des lycéens :

- une augmentation de 117% des appels et questions par mails par rapport à la période 2009 (près de 450 entretiens téléphoniques et questions internet sur 2 mois),
- des questionnements spécifiques souvent complexes autour de la clarification de son orientation sexuelle, les discriminations, le peur du rejet, le mal-être, l'entourage...
- près de 40% des sollicitations (téléphone et internet) proviennent de jeunes entre 10 et 15 ans.

Lorsqu'ils sont réellement en lien avec la thématique de Ligne Azur, les entretiens menés avec les jeunes sont riches de contenu et montrent bien à quel point les questionnements concernant l'orientation sexuelle sont source de mal-être, de craintes et de difficultés. Le rejet de la différence et l'homophobie sont présents en filigrane tout au long des témoignages.

6. EXTRAITS DE TEXTES OFFICIELS

De nombreux textes ministériels engagent l'Education Nationale dans une démarche active de lutte contre les discriminations, et notamment l'homophobie, encourageant la mise en place de dispositifs et d'actions de prévention. Ces textes sont adressés aux rectrices et recteurs d'académie ; aux inspectrices et inspecteurs d'académie, directrices et directeurs des services départementaux de l'éducation nationale et aux chefs d'établissement.

JOURNEE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LE SIDA : 1ER DECEMBRE 2001

Circulaire n°2001-245 du 21-11-2001

NOR : MENE0102529C - RLR : 505-7

MEN - DESCO B4

(...) La prévention tout comme la lutte contre les exclusions et les discriminations, souvent liées à l'intolérance qui chaque jour dans la société, et parfois dans nos établissements, prend le visage ignoble des injures sexistes, de l'homophobie, du machisme, des rapports de force, voire des violences sexuelles, constituent les axes forts des actions qui doivent être menées dans les établissements scolaires.

L'éducation à la sexualité, que j'ai l'intention de généraliser pour tous les élèves, offre un cadre pédagogique approprié. Entendue comme une éducation à la responsabilité, à la vie affective, mais aussi au respect de l'autre, à l'égalité entre garçons et filles et à l'acceptation des différences, l'éducation à la sexualité a désormais pleinement sa place à l'école.

Elle doit aujourd'hui intégrer les questions liées à la mixité, à la lutte contre le sexisme, l'homophobie et permettre de mieux prendre en compte les attentes des jeunes, avec leurs différences et leurs préoccupations spécifiques. (...)

PRÉPARATION DE LA RENTRÉE 2008

Circulaire n° 2008-042 du 4-4-2008

NOR : MENE0800308C- RLR : 520-0

MEN - DGESCO

La présente circulaire de préparation de la rentrée scolaire 2008 est structurée autour de dix grandes orientations prioritaires :

(...) 9 - Lutter contre toutes les violences et toutes les discriminations, notamment l'homophobie

L'école doit offrir à tous les enfants des chances égales et une intégration réussie dans la société. Sa mission est donc aussi de promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes, de permettre une prise de conscience des discriminations, de faire disparaître les préjugés, de changer les mentalités et les pratiques. Au sein des établissements, une importance particulière devra être accordée aux actions visant à prévenir les atteintes à l'intégrité physique et à la dignité de la personne : violences racistes et antisémites, violences envers les filles, violences à caractère sexuel, notamment l'homophobie.

Par tous les moyens, prévention et sanction, la lutte contre la violence dans et autour des établissements demeure une priorité absolue. (...)

PREPARATION DE LA RENTREE 2009

Circulaire n° 2009-068 du 20-5-2009

MEN - DGESCO

(...) Le refus des discriminations

L'École est un lieu où s'affirme l'égalité de dignité de tous les êtres humains : la communauté éducative doit faire preuve de la plus grande vigilance et de la

plus grande fermeté à l'égard de toutes les formes de racisme, d'antisémitisme, d'homophobie et de sexisme. Tout propos, tout comportement qui réduit l'autre à une appartenance religieuse ou ethnique, à une orientation sexuelle, à une apparence physique, appelle une réponse qui, selon les cas, relève des champs pédagogique, disciplinaire, pénal ou de plusieurs d'entre eux.

Les règlements intérieurs doivent impérativement mentionner le refus de toutes les formes de discrimination et les nommer clairement, ainsi que l'interdiction de tout harcèlement discriminatoire portant atteinte à la dignité de la personne. Il en va de même pour les propos injurieux ou diffamatoires.

Dans les lycées, la campagne d'affichage sur le thème « Parler de sa différence », organisée à compter de la fin de la présente année scolaire et poursuivie à la prochaine rentrée, sensibilisera la communauté éducative à la lutte contre l'homophobie. Elle sera complétée par le dispositif d'écoute téléphonique « Ligne Azur » (0810 20 30 40). Les enseignements et l'éducation à la sexualité, dans leurs différents développements, offriront par ailleurs l'occasion de répondre aux questions que peuvent se poser les élèves.

ENGAGEMENTS DE L'EDUCATION NATIONALE DANS LA LUTTE CONTRE L'HOMOPHOBIE

Communiqué de presse du 16-5-2011

A l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre l'homophobie, mardi 17 mai 2011, Luc Chatel, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative, tient à rappeler que, dès son arrivée au ministère, il a tenu à faire de la lutte contre les discriminations à caractère sexuel et, en particulier contre l'homophobie, l'un des axes forts de son action comme en témoigne l'agrément de l'éducation nationale octroyé à SOS homophobie dès septembre 2009.

Cet engagement se traduit notamment par le renouvellement de la campagne de promotion de la ligne Azur, service téléphonique destiné à écouter et soutenir les adolescents qui s'interrogent sur leur orientation sexuelle. Tous les collèges et les lycées ont reçu au début du mois de mai un kit de communication, composé de deux affiches grand format et de 50 cartes mémo.

Dans un courrier en date du 18 avril, le ministre a également demandé à tous les chefs d'établissements du secondaire de prolonger le succès de la campagne 2009-2010 et a rappelé la mise à disposition, sur le site www.eduscol.education.fr, de la brochure intitulée "L'homophobie, savoir et réagir".

Luc Chatel souhaite, en outre, promouvoir l'utilisation dans les établissements scolaires des courts-métrages réalisés dans le cadre du concours de scénarios organisé fin 2008 par le ministère de la santé, en partenariat avec l'INPES et Canal +. Ces films ont été diffusés sur les chaînes du groupe Canal + de juin à octobre 2009 et dans des salles de cinéma de novembre à janvier 2010.

Même si les situations d'homophobie scolaire ne représentent que 4% des cas d'homophobie rapportés par SOS homophobie dans son rapport 2011, le ministre a réaffirmé son intention de voir reculer l'ensemble des conduites discriminatoires au sein des établissements scolaires.

Il a enfin rappelé que le plan de prévention et de lutte contre le harcèlement à l'école qu'il a présenté les 2 et 3 mai entend faire reculer toutes les formes de harcèlement, sans oublier celles qui relèvent de l'homophobie.

7. BILAN 2009-2011

Année scolaire 2009-2010

Pour la seconde année, 8 interventions ont eu lieu dans deux établissements de Nice, le Lycée du Parc Impérial et le Lycée Masséna, auprès de 9 enseignants et plus de 300 élèves de classe de Seconde, Première, Terminale et Classe Préparatoire au Grandes Ecoles (CPGE). Pour chacune d'entre elles un questionnaire anonyme était donné à remplir aux élèves. De même il était demandé aux enseignants participants de réaliser un bilan de l'action.

Vous trouverez ci-dessous un exemples de ces évaluations :

Lycée Masséna - Nice
11 mai 2010 / Terminale Littéraire / 32 élèves
Laurence FAUGUE, professeure de Philosophie

Synthèse des réponses des élèves

Qu'avez-vous retenu de cette séance ? Qu'avez-vous appris, apprécié ?

«Que l'homosexualité pouvait être source de repli et d'enfermement» ; «Que plus d'adolescents homosexuels se suicidaient par rapport aux jeunes hétérosexuels» ; «Que le rejet, les préjugés et la peur de ne pas être comme les autres pouvaient avoir de graves conséquences» ; «Qu'il y a 13 % de suicides chez les jeunes homosexuels» ; «Que la discrimination envers les homosexuels est toujours d'actualité» ; «Que l'homosexualité reste un sujet tabou»

Qu'avez-vous pensé des intervenants ?

«Très bonne répartition des informations» ; «Débats très instructifs, bon choix de média» ; «Réponses construites et réfléchies aux questions» ; «Choix des intervenants judicieux, en fonction de leurs compétences professionnelles» ; «Thématiques abordées essentielles» ; «Thématique de l'identité très enrichissante, diversité des débats» ; «Préférence marquée pour Basket et Maths auquel l'identification est possible»

Selon vous, manquait-il quelque chose à cette séance ?

«Trop peu de temps pour le débat» «manque d'approfondissement par manque de temps» ; «Pas de film lesbien» ; «Manque de témoignages d'homosexuels, sur leur vie, leur ressenti, le fait de vivre caché, l'âge de leur coming out» ; «Hollywood malgré lui paraît trop éloigné de la réalité malgré un intérêt pour les différents genres utilisés»

Bilan de l'enseignante

« La séance commence par une présentation des objectifs et des participants ; elle se prolonge par la projection d'un court métrage qui permet une réflexion sur la notion de genre, notamment cinématographique, et particulièrement sur le masculin /féminin, qui révèle chez certains élèves quelques préjugés assez tenaces.

Un deuxième court métrage est projeté, qui traite de la difficulté pour un adolescent de vivre une relation homosexuelle. On en arrive à une discussion sur l'homophobie qui là encore révèle beaucoup d'idées reçues de la part de certains.

Ceux-ci ont déclaré le lendemain avoir apprécié la séance, diversement les films, mais les remarques n'ont jamais été très négatives. Certains ont estimé que les intervenants étaient sur la défensive, mais je crois qu'ils confondent argumenter et être sur la défensive, car ce n'est pas du tout mon ressenti.

Tous les intervenants sont agréables et en mesure de faire participer les

élèves ; certains ont regretté que le psychiatre du groupe ne soit pas plus largement intervenu. Il serait sans doute intéressant que les élèves puissent avoir à la suite des deux heures une discussion plus informelle avec les intervenants, il faudrait imaginer une formule plus souple qui permette cette discussion.

Cette séance était pour moi très intéressante, et elle trouve parfaitement sa place dans un cours de philosophie, mais elle serait mieux venue au mois de septembre, lorsque je présente la philosophie entre autres choses comme un moyen de mettre au jour ses préjugés.»

Année scolaire 2010-2011

Après 3 années d'expérimentations¹, le projet est entré en 2010 dans une phase d'expansion avec 23 séances de 2 heures organisées dans 4 établissements du département entre mars et juin 2011 auprès de 18 enseignants pour 592 élèves (64 % de filles, 36 % de garçons) :

- 10 interventions au Lycée Calmette auprès de 7 enseignant(e)s et 279 élèves,
- 6 interventions au Lycée Masséna auprès de 6 enseignant(e)s et 162 élèves,
- 3 interventions au Centre International de Valbonne auprès de 3 enseignants et 73 élèves,
- 4 interventions à IUT Tech. de Commerce de Cannes auprès de 2 enseignantes et 78 étudiants.

Pour chacune d'entre elles un questionnaire anonyme était donné à remplir aux élèves. De même il était demandé aux enseignants participants de réaliser un bilan de l'action.

Vous trouverez ci-dessous un exemple de ces évaluations :

Lycée Calmette - Nice
24 mars 2011 / Seconde générale / 30 élèves
Laurence BARRALE, professeure d'Histoire-Géographie

Synthèse des réponses des élèves

Qu'avez-vous retenu de cette séance ? Qu'avez-vous appris, apprécié ?

«Séance très intéressante, claire et complète», «Réflexion sur l'égoïsme et la peur de la différence», «Prise de conscience des conséquences graves du rejet et de l'insulte pouvant aller jusqu'au suicide des jeunes homosexuels», «Réflexion sur l'attitude à adopter et comment aider un(e) ami(e) qui annonce son homosexualité», «Ouverture d'esprit sur l'acceptation des autres quelle que soit leur orientation sexuelle», «Intérêt de la question de l'Education Civique dans la lutte contre les discriminations», «Compréhension de l'importance d'assumer sa différence et qui l'on est», «Manque de temps pour aborder tous les points importants», «Manque de débat entre les élèves eux-mêmes».

Qu'avez-vous pensé des intervenants ?

« Psychologue comédien très drôle », « Personnalités différentes et beaucoup d'écoute », « Très pertinents ».

Selon vous, manquait-il quelque chose à cette séance ?

« Réflexion à approfondir sous forme de témoignages sur le vécu des homosexuels : comment l'ont-ils su ?, comment vivent-ils au quotidien ? », « Approfondissement de la question du coming out », « Réflexion sur « Pourquoi choisir d'aimer une personne différente ? », « Approfondir les questions : pourquoi le comportement des personnes hétérosexuelles peut-il changer envers ceux qui ont une sexualité différente ? sont-ils pour autant homophobes ? », « Besoin de conseils sur l'attitude à adopter pour aider un (e) ami(e) qui fait son coming out »

¹ En 2008, 2 classes sur 1 établissement ; en 2009, 7 classes de plusieurs niveaux sur 2 établissements

Bilan de l'enseignante

«L'intervention est balisée par la diffusion et l'analyse des courts métrages. Grâce à ce support qui structure le débat et alimente la réflexion, les intervenants proposent une vraie démarche pédagogique.

La séance est construite sur la mise en relation des films et le questionnement vers les lycéens.

Grâce à cet échange les lycéens découvrent et formulent par eux-mêmes les notions majeures qui sous-tendent les courts métrages : discrimination, différence, minorité, respect. Ils ne sont donc spectateurs d'un témoignage ou exposés à un discours qui serait moralisateur ou ferait appel au pathos.

Le propos des intervenants est celui de professionnels de la santé, qui font référence à la norme de la société, c'est-à-dire la loi et surtout pas celui de militants d'une cause personnelle. D'ailleurs les élèves qui s'étaient montrés curieux de l'orientation sexuelle des intervenants avant la rencontre ont perdu tout intérêt pour cette question par la suite. Le débat a pris le dessus sur la nature des débatteurs.

Je voudrais souligner la qualité de l'écoute des intervenants vis-à-vis de tous les propos. Je retiens des phrases qui font consensus (« on n'est pas préparé à ») et apaisent des adolescents qui peuvent s'interroger sur leurs valeurs ou leurs émotions.

Je suggérerais d'allonger la durée de l'intervention ou de la scinder en deux car il me semble que tout n'a pas été dit et qu'il serait bénéfique aussi de laisser libre cours à la parole des élèves. Je pense en particulier aux « réfractaires » qui manifestent leur désapprobation par de l'indifférence et le refus de jouer le jeu.

Je pense enfin que cette intervention qui a pour objet de prévenir les comportements et les propos homophobes pourrait être proposée aux collégiens et même aux écoliers qui découvrent pour la plupart l'homosexualité par l'insulte (citation inutile) dans la cour de récréation.»

